

Journée professionnelle 2022
Assemblée générale d'ICOM France

À qui appartiennent les collections ?

Vendredi 23 septembre
—
Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Théâtre Claude Lévi-Strauss

118 rue de l'université, 75007 Paris

En présentiel et en distanciel
—

Sous de multiples angles, la période actuelle invite les professionnels de musée à s'interroger sur la question des « collections », en France et dans le monde :

- En France, les 20 ans de la loi Musée suscitent de nombreux échanges : sur sa genèse, sur le choix d'une loi, sur l'appellation « musée de France », la notion-même de collection d'intérêt public et les grands principes qui les régissent : inaliénabilité, imprescriptibilité... Il y a un « modèle » français, dont la singularité est perçue bien au-delà des frontières ;
- Au sein de l'ICOM et des 134 pays qui y adhèrent, le débat sur la définition du musée et le code de déontologie mobilise toute la communauté professionnelle. Ce dernier fixe les grands principes d'acquisition, de protection, de documentation et de conservation et s'impose aux 50 000 membres d'ICOM, son actualisation est à l'œuvre. Le sujet de la *définition* du musée aura occupé de nombreux professionnels de toutes les régions du monde pendant trois ans et, si l'on ne sait pas à la date d'aujourd'hui la version qui sera votée en août prochain, on peut déjà témoigner que les quatre consultations conduites auprès des adhérents ont - heureusement - remis les « collections » au centre, après la tentative de 2019 de les consigner aux marges.

Ce focus sur les collections, porté par les professionnels de musées, correspond à la place croissante qu'ont pris les institutions muséales dans la société en quelques décennies, avec plus de 90 000 établissements dans le monde. L'intérêt tangible du public pour son *patrimoine* et l'objectif largement partagé par les professionnels de le rendre de plus en plus accessibles nourrit en retour une prise de conscience du sens de l'objet, qui suscite de nombreuses questions.

À qui appartiennent les collections ? à qui revient-il de les conserver, d'en faire le récit, de les exposer ? Leur place est devenue un enjeu : par quel cheminement de leur histoire sont-elles conservées dans tel lieu ? d'où proviennent-elles ? que sait-on de leur parcours ? comment ont-elles été acquises ? de quelle légitimité dispose le pays ou le musée qui les présente, de quelle responsabilité à leur égard est-il chargé ?

L'actualité de ces questions est grande, parfois vive -, « un nouveau phénomène mondial » - écrit Neil MacGregor, titulaire de la chaire du Louvre, dans son ouvrage *À monde nouveau, nouveaux musées*. « Partout, des (objets) statues et des monuments, qui pouvaient être perçus comme exprimant une certaine indulgence vis-à-vis de l'esclavage et du racisme ou célébrant l'agression coloniale contre les peuples indigènes ont été contestés, dégradés, déplacés ou tout simplement détruits ». « Les débats qui couvaient

ont repris avec une intensité accrue, dépassant largement le milieu des universités et des musées ; ce sont en effet des régions entières du monde qui se sont mises à contester, à réécrire ou à déconstruire leur histoire sur la place publique et, grâce aux réseaux sociaux, les actions locales se sont rapidement inscrites dans un exercice mondial visant à repenser et reconfigurer le passé¹ ».

2022, c'est aussi en France l'année de restitutions effectives, après adoption d'une loi *ad hoc*. La position française à cet égard est observée, mais le mouvement est mondial ; en Europe (Belgique, Pays Bas, Allemagne, etc.) les objets issus de la géographie et du temps de la colonisation font l'objet d'un très important questionnement et - il faut le dire - d'une aspiration des musées à pouvoir disposer de moyens pour travailler sur leurs provenances et parcours ainsi qu'avec leurs homologues des pays concernés.

Face à toutes ces questions, les professionnels des musées ne sont pas seuls à avoir des réponses car le mouvement déborde largement le cadre de la sphère professionnelle : il est au croisement de questions déontologiques, juridiques, culturelles, politiques, scientifiques ; c'est évidemment un sujet qui appelle des comparaisons internationales.

Notre rôle, en tant que comité national d'une organisation internationale positionnée au cœur du sujet, est d'ouvrir le débat et de nous interroger sur la responsabilité qui nous incombe en propre.

Nous proposons d'y contribuer le 23 septembre prochain, en abordant les questions suivantes :

- De quelle manière les différents pays abordent-ils ces questions ?
- Quelle est la place du droit et des cadres légaux ?
- Que sait-on et que peut-on mieux savoir ? rôle de la recherche - en histoire et histoire de l'art bien sûr - mais aussi en physique et en chimie, en sciences de matériaux, en géographie, etc.
- De quels moyens financiers a-t-on besoin pour travailler avec les pays d'origine ?
- Quelle forme de cogérance peut-on envisager ?
- Comment appréhender les collections d'une manière globale ? publiques et privées, détenues par des institutions et des particuliers, collectionneurs et marché de l'art. acquisitions et donations .
- Comment actualiser le principe de non-lucrativité (*for non profit* ?)
- Que dire des NFT ?
- « *Woke* », « décolonialisme », « *cancel culture* », reconstitution, appropriation culturelle, universalisme, etc. derrière les éléments de langage, une nouvelle manière d'exercer le métier de professionnel de musée ?

L'ICOM a été créée il y a 75 ans pour la paix. En 2022, la guerre en Europe nous rappelle nos fondamentaux : les collections sont menacées et la communauté des musées et du patrimoine est capable de se mobiliser de manière très active.

En septembre 2022, se demander **à qui appartiennent les collections**, c'est rappeler qu'elles sont richesses - et pour cela objets de convoitise - mais aussi qu'elles sont des témoins essentiels - et pour cela sont menacées, fragiles, directement visées lors des conflits guerriers.

Se livrer à ces réflexions en collaboration avec le musée du quai Branly-Jacques Chirac, sous la présidence d'Emmanuel Kasarhérou, est une manière de prendre position dans le débat en se souvenant du slogan de sa création : *Là où dialoguent les cultures*.

L'ampleur du sujet est telle que nous n'ambitionnons pas de tout aborder mais plutôt d'ouvrir la réflexion à de nombreuses disciplines d'expertise qui concourent à repérer les enjeux et à préciser les responsabilités de chacun. Il se dessine sans doute les contours d'une nouvelle manière d'exercer les métiers des musées.

Juliette Raoul-Duval, avril 2022

¹ Neil MacGregor. *À monde nouveau, nouveaux musées*, Paris : Hazan/Louvre Éditions, 2021, pp. 134

Programme

08h45 **Accueil du public**

09h30 **Ouvertures officielles**

Emmanuel Kasarhérou

Président du musée quai Branly-Jacques Chirac

Jean-François Hébert

Directeur général des patrimoines et de l'architecture, ministère de la Culture

Emma Nardi

Présidente de l'ICOM

Krista Pikkat

Directrice Culture et situations d'urgence de l'Unesco

10h00 **Keynote lecture — *Réflexions sur l'histoire des musées : leur passé, leur avenir***

Krzysztof Pomian

Historien, directeur de recherches honoraire au CNRS

10h30 **Introduction de la journée**

Juliette Raoul-Duval

Présidente d'ICOM France

10h45 **Session 1 : À qui appartiennent les collections : l'enjeu d'une loi**

La singularité de la loi française

Claire Chastanier

Adjointe au sous-directeur des collections, Service des musées de France, ministère de la Culture

Comment font les autres ? Comparaisons internationales

Marie-Sophie de Clippele

Professeure invitée, Université Saint-Louis-Bruxelles, chargée de recherches FNRS

María Leonor Pérez Ramírez

Coordinatrice, associée de recherche

Friederike Pöschl,

Associée de recherche et conseillère juridique - Point de contact allemand pour les collections issues des contextes coloniales

Lynda Knowles

Juriste au Museum of Nature and Science de Denver et membre du LEAC (Comité pour les affaires juridiques de l'ICOM)

Inkyung Chang

Directrice de l'Iron museum, vice-présidente de l'ICOM

Modération : **Juliette Raoul-Duval**

12h45 **Pause déjeuner**

14h00

Session 2 : Suffit-il d'acquérir un objet pour qu'il nous « appartienne » ?

Ouverture

Luís Raposo

Membre du Conseil d'administration de l'ICOM

Table-ronde - Ce qu'appartenir veut dire ?

Vincent Négri

Chercheur à l'Institut des Sciences sociales du politique

Manlio Frigo

Professeur de droit à l'Université de Milan

Alice Lopes Fabris

Docteure en droit

Véronique Moulinier

Directrice de recherche, CNRS, UMR Héritages : Cultures/s, Patrimoines/s, Créations/s (CY, CNRS, MC)

Sylvie Sagnes

Chargée de recherches CNRS, UMR Héritages (CY, CNRS, MC)

Paz Núñez-Regueiro

Conservatrice en chef du patrimoine, responsable de l'Unité patrimoniale des Amériques, musée du quai Branly-Jacques Chirac

Modération : **Vincent Négri**

15h30

Session 3 : L'enjeu du dialogue

Chedlia Annabi

ICOM Tunisie, membre d'ICOM Define (Comité pour la définition du musée) et ICOM ETHCOM (Comité pour la déontologie)

Gaëlle Beaujean

Responsable des collections Afrique au musée du quai Branly-Jacques Chirac

Felicity Bodenstein

Maîtresse de conférences, Sorbonne Université, co-directrice du projet Digital Bénin, chercheuse invitée au musée du quai Branly-Jacques Chirac

Jean-François Chougnat

Président du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem)

Emmanuel Kasarhérou

Président du musée du quai Branly-Jacques Chirac

Charles Personnaz

Directeur de l'Institut national du patrimoine

Modération : **Lise Mesz**, *Conseillère sur l'histoire des collections - musée du quai Branly-Jacques Chirac*

17h15

Assemblée générale statutaire d'ICOM France (réunion réservée uniquement aux membres)

Informations pratiques

La journée professionnelle aura lieu en présentiel et en distanciel (modalité à choisir lors de votre inscription).

Accès physique

Musée du quai Branly-Jacques Chirac, accès par le 218 rue de l'Université, 75007 Paris

Accueil du public à partir de 8h45

Wifi gratuit - mot de passe : ICOMFRANCE

L'inscription à la journée est obligatoire pour assister *in situ* aux conférences

Accès numérique

Matin

[https://us06web.zoom.us/j/84768626066?](https://us06web.zoom.us/j/84768626066?pwd=YzllbTIYbnpNbW02clpJZ2FtbCtJdDz09)

[pwd=YzllbTIYbnpNbW02clpJZ2FtbCtJdDz09](https://us06web.zoom.us/j/84768626066?pwd=YzllbTIYbnpNbW02clpJZ2FtbCtJdDz09)

N° du webinaire : 847 6862 6066 - Code secret : 879717

Après-midi

[https://us06web.zoom.us/j/88634198331?](https://us06web.zoom.us/j/88634198331?pwd=bjVDOXgxY29BUDhWanNOeTgvdS96QT09)

[pwd=bjVDOXgxY29BUDhWanNOeTgvdS96QT09](https://us06web.zoom.us/j/88634198331?pwd=bjVDOXgxY29BUDhWanNOeTgvdS96QT09)

N° du webinaire : 886 3419 8331 - Code secret : 170292

La rencontre se tiendra simultanément en anglais, espagnol et français grâce au soutien de la DGLFLF - ministère de la Culture